



*Communiqué de presse ★ Press release ★ Pressemitteilung*

PR-03.04.2007-fr

**LIBERALISATION DU MARCHÉ DES SERVICES POSTAUX:  
LA CESI RECOMMANDE D'ADOPTER UNE APPROCHE  
PRUDENTE**

Étant donné les incertitudes et les risques liés, selon les syndicats, à une ouverture totale du marché des services postaux, la CESI recommande dans son avis à la Commission d'adopter une approche prudente.

« Nous ne comprenons pas la hâte dont fait preuve la Commission dans sa proposition de directive », a souligné le Secrétaire général de la CESI, M. Helmut Müllers. « C'est pourquoi, la Commission devrait revoir son objectif d'ouvrir totalement les marchés postaux à la concurrence au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ».

Et d'ajouter: « Vu les tentatives infructueuses de libéralisation, les syndicats indépendants demandent à ce que soit réalisée avant l'achèvement du marché intérieur des services postaux une étude d'impact détaillée sur la cohésion sociale et territoriale, ainsi que sur l'emploi dans tous les États membres. Après tout, des services universels durables représentent un élément essentiel du modèle social européen ».

La CESI estime qu'une ouverture totale à la concurrence se traduirait par une course aux frais de port les plus bas, au détriment – il va sans dire – des travailleurs, de leurs salaires et de leurs conditions de travail. C'est pourquoi la CESI demande dans son avis que tous les opérateurs postaux garantissent à leurs travailleurs un salaire minimum et des prestations sociales complémentaires. De même, les opérateurs postaux devraient être contraints de mettre à disposition un certain nombre de places d'apprentissage.

En guise de conclusion, M. Müllers a clairement fait remarquer que « la population attend le meilleur niveau de qualité possible pour la prestation de services postaux. Les syndicats indépendants sont d'avis qu'il n'est possible de satisfaire à cette demande qu'avec des emplois de haute qualité. C'est pourquoi nous rejetons également catégoriquement l'externalisation des services ».

L'avis peut être téléchargé sur le site de la CESI à l'adresse: [www.cesi.org](http://www.cesi.org) (→ documents)

*Questions et contact: Jürgen Noack, tél: +32(0)2 282 18 76, e-mail: [noack@cesi.org](mailto:noack@cesi.org)*

DOC/CESI-93/2007